

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° I-3585

présenté par

Mme Leduc, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° 2890 du Gouvernement

**APRÈS L'ARTICLE 4**

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ainsi que les entreprises du secteur du luxe ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par ce sous amendement, nous proposons d'étendre la taxe exceptionnelle sur les superprofits au secteur du luxe. En 2021, en pleine crise, le groupe LVMH a battu son record, dépassant les 64 milliards d'euros de ventes, une première. Son détenteur, Bernard Arnault a vu sa fortune passer de 2,7 milliards d'euros en 1996 (la plus grosse fortune de France était alors la Famille Mulliez avec 5,5 milliards d'euros), à 46,9 milliards d'euros en 2017 et 149 Md€ en 2022. En un quart de siècle, la fortune de Bernard Arnault a ainsi été multipliée par 55 soit une hausse de plus de 5500%. La fortune de Bernard Arnault a augmenté 3 fois plus en 5 ans sous le premier quinquennat Macron, en pleine crise, qu'en 20 ans auparavant. Cela a assez duré.